

Paris, le mardi 22 juin 2021

Contacts Presse

Agence C3M
Tél. : 01 47 34 01 15

Michelle AMIARD
michelle@agence-C3M.com

Laurence DELVAL
laurence@agence-C3M.com

E-COMMERCE / FISCALITE / DECLARATIONS DOUANIERES

E-commerce : Conex lance EXPRESS via conex™, une nouvelle solution certifiée par la douane pour les déclarations d'importation de colis express

Au 1er juillet 2021, le paquet TVA e-commerce entre en vigueur, et avec lui des évolutions fiscales et douanières majeures concernant les envois d'une valeur intrinsèque jusqu'à 150 euros. En réponse aux nouvelles règles douanières de cette réforme, la solution EXPRESS via conex™ permet aux professionnels de passer leurs déclarations en douane H7 sur une interface dédiée au e-commerce. La solution, qui communique avec le système douanier français DELTA H7, est également connectée au système déclaratif belge, et à terme, à d'autres pays de l'Union.

Un gain de traitement administratif, une garantie pour la logistique de livraison

La déclaration H7 requiert un jeu de données ultra-réduit pour les envois de faible valeur, mais il est pour autant obligatoire et bien évidemment soumis à contrôle douanier. C'est dans ce nouveau contexte que CONEX propose une interface qui répond aux impératifs de productivité et de sécurité des acteurs de la logistique et du e-commerce, confrontés à des masses de petits montants de marchandises à déclarer.

L'application web proposée en mode SaaS, offre une interface EDI qui va intégrer les données, générer les déclarations à la volée sous contrôle de l'opérateur et communiquer, dans les formats requis et en totale sécurité, avec les serveurs de la douane. L'affichage d'un tableau de bord convivial permet aux opérateurs d'identifier instantanément les statuts des déclarations qui requièrent une interaction (par exemple une éventuelle anomalie à rectifier) ou qui bénéficient d'une validation de la douane (BAE).

La solution EXPRESS via conex™ a obtenu bien évidemment la certification EDI décernée par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects. La Douane s'assure ainsi de la sécurité des liaisons lors des échanges électroniques de données entre ses serveurs et ceux de Conex qui se connectent à son système informatique DELTA H7.

Accompagner les clients dans la mise en place de la nouvelle réglementation

Alors que le e-commerce s'est installé durablement sur une croissance à deux chiffres (+11% par an en moyenne entre 2014 et 2020), l'Union Européenne voulait réformer la fiscalité sur les milliards de transactions opérés.¹ La réforme qui donne naissance à une nouvelle déclaration européenne H7 pour la TVA, prend effet le 1^{er} juillet.

¹ 112 milliards de dollars de recettes mondiales en 2020

L'objectif sur le plan fiscal est à la fois de **simplifier** les obligations déclaratives en matière de TVA sur les biens achetés en ligne dans d'autres pays, mais également de permettre une **taxation (TVA) dès le 1^{er} euro**. **Sur le plan douanier (déclaration H7), la franchise des droits de douane est quant à elle passée à 150 euros.**

Dans cette phase de transition, Conex accompagne également ses clients dans le conseil des étapes à franchir pour déclarer la TVA.

A propos de la déclaration douanière H7

- Concerne uniquement les importations pour les envois d'une valeur inférieure ou égale à 150 euros
- Franchise des droits de douane
- TVA applicable dès le 1^{er} euro.

A propos de Conex

Créée en 1985 par Alban Gruson, juriste de formation et ancien cadre dirigeant d'une société de transit, Conex réalise 7,2 millions d'euros de CA. La société développe une gamme de produits et de services : logiciels pour le traitement et la transmission électronique des déclarations douanières, tarif douanier informatique, mais aussi : formation, audit ou conseil. Parce que, confrontées aux réglementations complexes du commerce international, les entreprises ont besoin d'outils informatiques qui assurent la traçabilité, la sécurité des écritures, et la communication avec leurs outils de gestion commerciale. Les logiciels de Conex sont référencés dans des centaines de sociétés en France et en Europe, parmi lesquelles on compte AIR AUSTRAL – AIR France – AIRBUS - AUCHAN LOGISTIQUE – CARTIER JOAILLERIE – DHL FREIGHT – GEODIS – FEDEX – MICHELIN – SCHNEIDER ELECTRIC – GONDRAND - HEPNER

Fortement impliquée dans la modernisation des processus douaniers, Conex développe son activité dans le domaine de la transmission de données douanières et devient ainsi un acteur majeur de la dématérialisation.

Pour en savoir plus : www.conex.net